



**INFORMATION AUX USAGERS  
RELATIVE A L'UTILISATION DES DONNEES ET A LA  
CONSERVATION DES ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES**

**ORG-IT-023**  
Version : 2

En complément du règlement général sur la protection des données (affiche du CHNDS DI-AA0084), le laboratoire vous informe des dispositions suivantes :

- Le traitement de votre dossier peut nécessiter que votre échantillon soit transmis à un laboratoire de biologie spécialisée (sous-traitance, expertise, laboratoire de référence). Dans ce cas, certains résultats et renseignements cliniques nécessaires à la réalisation de l'analyse sous-traitée pourront être communiqués au laboratoire spécialisé.
- Les données médicales vous concernant pourront être transmises par le laboratoire dans les cas prévus par la réglementation (ex : Maladies à déclaration obligatoire).
- Conformément aux textes en vigueur, tout échantillon biologique confié au laboratoire du Centre Hospitalier Nord Deux Sèvres sera éliminé à l'issue du délai légal de conservation.
- Sauf avis contraire de votre part, les échantillons peuvent également être utilisés ou transférés, de manière anonyme et en respectant le secret médical, à des fins scientifiques ou de contrôle de qualité. Vous pouvez nous faire part de votre refus en le signalant à la secrétaire ou lors de la réalisation de votre prélèvement.

Le laboratoire.